



FICHE DE DIALOGUE¹
pour l'orientation à l'issue de la
CLASSE DE SECONDE
2^{de} générale et technologique & 2^{de} spécifique

ÉTABLISSEMENT

Lycée Marcel Cachin
11-13 RUE MARCEL CACHIN
93402 SAINT-OUEN
Téléphone : 01 49 18 97 50 Mél : ce.0932074Z@ac-creteil.fr

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Numéro d'identifiant : Sexe :
Nom Prénom de l'élève : Date de naissance :/...../.....
Professeur principal : Classe fréquentée :
Représentant(s) légal(aux) :

Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation

ETAPE 1

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

- **Le passage en classe de 1^{re} générale ou technologique :**
classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix

1^{re} générale

Enseignements de spécialité envisagés dans l'établissement :

.....
.....

Enseignement hors établissement le cas échéant :

1^{re} technologique

- 1^{re} STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
- 1^{re} STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- 1^{re} STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- 1^{re} STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- 1^{re} STL Sciences et technologies de laboratoire
- 1^{re} STMG Sciences et technologies du management et de la gestion
- 1^{re} ST2S Sciences et technologies de la santé et du social
- 1^{re} S2TMD Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

- **Un accès à la voie professionnelle** (à préciser) :
 Demande d'un stage passerelle

À le

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le 16/03/2020

1 Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs.

Les données personnelles relatives à l'orientation figurant dans cette fiche sont enregistrées pour une durée de un an afin de permettre au professeur principal et au chef d'établissement de suivre la procédure et à des fins statistiques pour les services départementaux de l'éducation nationale. Conformément aux articles 38, 39 et 40 de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition pour motifs légitimes aux informations qui vous concernent, de droits d'accès et de rectification. Ces droits s'exercent auprès du chef d'établissement dans lequel l'élève est scolarisé.

Deuxième trimestre : AVIS D'ORIENTATION PROVISOIRE(S) DU CONSEIL DE CLASSE

**ETAPE 1
Réponse du
conseil de
classe**

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux

Message en :

1^{re} générale

Favorable Défavorable Réservé

1^{re} technologique

- 1^{re} STAV Favorable Défavorable Réservé
- 1^{re} STD2A Favorable Défavorable Réservé
- 1^{re} STHR Favorable Défavorable Réservé
- 1^{re} STI2D Favorable Défavorable Réservé
- 1^{re} STL Favorable Défavorable Réservé
- 1^{re} STMG Favorable Défavorable Réservé
- 1^{re} ST2S Favorable Défavorable Réservé
- 1^{re} S2TMD Favorable Défavorable Réservé

1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

Favorable Défavorable Réservé

Recommandation(s) du conseil de classe sur une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

- 1 -
- 2 -
- 3 -

• Accès à la voie professionnelle :

- Oui Proposition d'un stage passerelle pour préparer le parcours
- Non

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

.....

.....

.....

.....

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés (première générale) :

.....

.....

.....

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^d semestre.

RETOUR DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

Réponse en cas de proposition de stage passerelle :

- Accord Refus

FIN DE L'ETAPE 1

À le

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

Troisième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s) d'orientation

ETAPE 2

Nous demandons pour la rentrée prochaine :

- **Le passage en classe de 1^{re} générale ou technologique :**
classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix

1^{re} générale

Choix des enseignements de spécialité :

-
-
-

1^{re} technologique

- 1^{re} STAV
- 1^{re} STD2A
- 1^{re} STHR
- 1^{re} STI2D
- 1^{re} STL
- 1^{re} STMG
- 1^{re} ST2S
- 1^{re} S2TMD

Spécialité :

1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

- **Un accès à la voie professionnelle** (à préciser) :

- 1^{re} Pro
- 2^{de} Pro
- CAP

À le

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

Pour STL, préciser s'il s'agit de la spécialité "sciences physiques et chimiques en laboratoire" ou "biotechnologies".

Les choix définitifs des enseignements de spécialité en 1^{re} générale ne pourront être satisfaits **qu'en fonction des spécificités d'organisation de l'établissement et de ses capacités d'accueil.**

Rappel :

Le maintien : les parents peuvent, de droit, obtenir le maintien de leur enfant dans la classe d'origine en cas de désaccord sur la voie et/ou série demandée pour la durée d'une seule année scolaire.

Le redoublement exceptionnel : ne fait pas partie de la procédure d'orientation ; il ne peut être envisagé qu'après la mise en place d'actions pédagogiques, tout au long de l'année, permettant à l'élève en difficulté de progresser dans ses apprentissages pour éviter le redoublement. Cependant, si le redoublement est nécessaire pour permettre à l'élève de poursuivre sa scolarité dans de bonnes conditions, des mesures spécifiques d'accompagnement pédagogique devront être envisagées.

Troisième trimestre : **PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE**

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux

• **Le passage en :**

1^{re} générale Oui Non

1^{re} technologique

- 1^{re} STAV Oui Non
- 1^{re} STD2A Oui Non
- 1^{re} STHR Oui Non
- 1^{re} STI2D Oui Non
- 1^{re} STL Oui Non
- 1^{re} STMG Oui Non
- 1^{re} ST2S Oui Non
- 1^{re} S2TMD Oui Non

Spécialité conseillée :

1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

Oui Non

ETAPE 2
Réponse du conseil de classe

Proposition(s) du conseil de classe sur une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

- 1 - Spécialité :
- 2 - Spécialité :
- 3 - Spécialité :

Dispositif de mise à niveau conseillé

• **Voie professionnelle :**

Avis favorable pour la demande d'accès à la voie professionnelle

Oui Non

Si non, motivation de l'avis :

Observations du conseil de classe :

.....
.....

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés (première générale) :

.....
.....
.....

Les recommandations sont formulées sur la base des acquis de l'élève. Elles tiennent compte des organisations de l'établissement d'accueil.

À le Signature du chef d'établissement

RÉPONSE DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION

Nous acceptons la proposition du conseil de classe suivante :

.....
Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.
Nous avons bien pris connaissance des recommandations du conseil de classe.

FIN DE L'ETAPE 2 =
AFFECTATION

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement

Téléphone : 01 49 18 97 50 avant le / /

FIN DE L'ETAPE 2 =
DISCUSSION

À le

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le / /